



## MUNICIPALITÉ DE FRELIGHSBURG



### AVIS PUBLIC

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT N° 183-03-2026 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU(E)S MUNICIPAUX**

Veillez prendre avis que le 7 avril 2026 lors de la tenue de la séance ordinaire, le conseil de la municipalité de Frelighsburg a adopté par résolution le règlement N° 183-03-2026 édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux.

Le règlement N° 183-03-2026 a pour objet d'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique et les règles qui doivent guider la conduite des élus de celle-ci.

Une copie du règlement est disponible pour consultation sur le site web de la municipalité, ainsi qu'au 2, place de l'Hôtel-de-Ville, à Frelighsburg. Une copie pourra en être délivrée moyennant paiement des droits exigibles suivant le tarif prescrit.

DONNÉ À FRELIGHSBURG, CE NEUVIÈME JOUR D'AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sergey Golikov'.

Sergey Golikov  
Directeur général,  
greffier-trésorier